

# Fonction de l'Ambulancier en garde Préfectorale et son rôle dans une ASSU avec recyclage AFGSU

## Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- De réactualiser les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical.
- De prendre en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Des remises à niveau dans les gestes et soins d'urgence.
- De comprendre les attentes de la régulation SAMU.
- De savoir transmettre les informations médicales à l'infirmière des urgences.
- D'appliquer les méthodes et les moyens adaptés pour l'exécution des soins et des gestes d'urgence avec une équipe SMUR en respectant les règles d'hygiène.

### Public

Ambulancier(e)

### Prérequis

Diplômé d'Etat, auxiliaire ambulancier

### Durée

2 jours

### Tarifs

350 € HT/Pers

### Intervenants

IDE, auxiliaire de la Régulation Médicale, ambulancier formateur GSU

### Modalités d'évaluation


Une attestation de fin de formation sera délivrée en fin de formation

### Accessibilité aux personnes handicapées

Toute personne en situation de handicap bénéficie de conditions adaptées d'accès et de suivi de sa formation

### Contact

 [contact@infosa.fr](mailto:contact@infosa.fr)

 04 95 30 70 35

INFOSA  
Résidence Appolonie  
Bât. B  
20200 Bastia  
<https://infosa.fr>

## Programme

### Descriptif

- Prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire avec un défibrillateur
- Bilan et prise des constantes
- Détresse d'une des grandes fonctions de l'organisme (personne inconsciente, détresse respiratoire, détresse circulatoire)
- Savoir communiquer avec la régulation SAMU
- Prise en charge des malaises
- Oxygénothérapie et utilisation du matériel de secours
- Accouchement
- Risques collectifs et mises à jour des plans NRBC
- Renouvellement de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Textes de référence : Article 5 de l'Arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence : « La validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 est de quatre ans. »
- Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances. Passé ces délais, la formation initiale doit être faite intégralement »



### Moyens pédagogiques et d'encadrement mise en œuvre

Séances de formation en présentiel

Documents vidéo projetés

Utilisation de matériel

Mises en situation

Retour d'expérience

Mannequins